Formation
Fiscalité de l'immobilier (2026)
100 % E-learning

babylon.fr

Recommandation

Connaître les fondamentaux de la fiscalité du particulier.

Éligible

DCI ALUR

Référence : FI-IMMO-024

Public concerné
Tout public

Prérequis
Aucun

Méthode
E-learning

Durée
2H30

Parcours
Accessible

Prix
nous consulter

Je suis intéressé·e

Descriptif de la formation

L'investissement immobilier comme solution de défiscalisation...

Quelles solutions existent actuellement et quel est leur réel intérêt ?

Au terme de ces capsules, l'apprenant sera à même de comprendre les principaux avantages fiscaux liés à l'investissement immobilier locatif, soit pour conseiller ses clients, soit pour investir.

Objectifs de la formation

- Acquérir une compréhension approfondie des impacts fiscaux des opérations immobilières.
- Apprendre les différents régimes fiscaux applicables aux particuliers et aux entreprises.
- Assimiler les différents mécanismes des opérations immobilières et leurs impacts.

Compétences visées

- Maîtriser l'état de l'art des principaux dispositifs fiscaux en immobilier.
- Savoir mettre en place des montages fiscalement intéressants pour ses clients investisseurs.

Modalités d'évaluation

Une validation des connaissances se fait tout au long de la formation par l'intermédiaire de quiz.

Durée d'accès
au campus de formation en ligne :
6 mois d'accès

Document remis à l'issue de la formation :

- Attestation de formation.

Tous droits réservés - Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de babylon.fr
www.babylon.fr/campus/

Une série de capsules pour savoir bien conseiller les clients
dans leurs investissements en immobilier.

Détails de la formation

Les revenus fonciers

- Cette capsule est consacrée aux revenus fonciers : quel est leur mode de détermination, quelles sont leurs conditions de taxation, quel est le sort d'éventuels déficits fonciers ?

Elle permet de connaître les principes généraux qui régissent la fiscalité des revenus fonciers pour comprendre et critiquer certains montages.

La location meublée

- Cette capsule vise à comprendre les spécificités fiscales des principaux montages offerts au loueur en meublé.

Elle permet de connaître le cadre général de la location meublée, les statuts de loueur en meublé professionnel (LMP) et non professionnel (LMNP).

Les plus-values immobilières

- Cette capsule permet d'étudier le mécanisme des plus-values et de leur taxation et les conséquences en matière de gestion patrimoniale.

Elle permet de maîtriser les notions d'opérations exonérées, de montant de la plus-value, de prix de cession et de revient et les conditions d'abattement.

L'impôt sur la fortune immobilière (IFI)

- Cette capsule est consacrée au mécanisme d'imposition de l'Impôt sur la Fortune Immobilière.

Elle présente les principes généraux d'assujettissement à l'IFI, les exonérations existantes et son mode de calcul.

Le dispositif Loc'Avantages

- Cette capsule présente le dispositif Loc'Avantages, d'abord connu sous les noms de Cosse et « Louer Abordable ».

Elle permet de comprendre que Loc'Avantages est un dispositif qui peut être qualifié de solidaire : il offre une réduction d'impôt aux propriétaires qui mettent leur(s) logement(s) à disposition de personnes à faibles revenus.

Tous droits réservés - Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de babylon.fr
www.babylon.fr/campus/

Le dispositif Denormandie

Cette capsule expose le dispositif Denormandie, un dispositif d'investissement locatif destiné à encourager la rénovation dans l'ancien.

Elle permet de connaître les biens et les personnes concernés ainsi que les caractéristiques de ce dispositif en termes de fiscalité.

L'investissement Malraux

Cette capsule présente le dispositif Malraux, qui porte sur la restauration des bâtiments anciens.

Elle permet notamment de connaître les biens concernés par ce mécanisme fiscal, les engagements que doivent respecter les propriétaires, les dépenses éligibles et la fiscalité qui s'y rattache.

Le dispositif Jean Brun

Cette capsule présente le dispositif Jean Brun, instauré par le plan Relance logement, qui crée le nouveau statut du bailleur privé.

Elle présente les logements concernés, les conditions d'application, le mécanisme d'amortissement et les points de vigilance.

Tous droits réservés - Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de babylon.fr
www.babylon.fr/campus/

Déroulement de la formation et méthodes pédagogiques

Nos formations E-learning permettent un apprentissage efficace et accessible à tous.

Elles sont composées de modules interactifs, animés et pédagogiques, avec :

- Des dessins animés immersifs ;
- Des apports de connaissances graphiques et animés ;
- Chaque capsule se termine par un quiz qui permet d'évaluer les connaissances et d'obtenir un score final.

Supports d'apprentissage

- Carnet de prise de notes.
- Fiche de synthèse.



Tous droits réservés - Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de babylon.fr
www.babylon.fr/campus/

Un peu d'histoire

Pionnier expert en pédagogie digitale, Babylon.fr est un organisme de formation créé en 1990 et un acteur reconnu dans le milieu de la **formation réglementaire**, spécifiquement dans les domaines de la **banque, de l'assurance et de l'immobilier**.

Babylon.fr est membre du groupe First Finance, leader de la formation et certification multimodale dans les métiers de la finance. Cette combinaison de savoir-faire nous permet aujourd'hui d'**enrichir notre offre globale de formation**, de **renforcer notre expertise métier** et de nous donner les moyens de toujours plus **innover sur le plan pédagogique**.

Notre **maîtrise de l'ingénierie pédagogique et de toute la chaîne de production** nous permet de proposer des **formations e-learning de qualité**, ainsi qu'un **accompagnement et un service client de qualité**.

Vos référents

Tutorat et accompagnement

Durant toute votre formation, babylon.fr reste à votre service pour toute question pédagogique.
En cas de problème technique, ou pour toute question, notre support en ligne est là pour vous apporter de l'aide (support@babylon.fr).

Contact

Votre contact privilégié
Léa Pauline - Directrice des formations

Pédagogie, administratif et commercial :
lea.pauline@babylon.fr / +33 (0)4 79 25 94 96 / +33 (0)7 57 17 36 18

Technique :
support@babylon.fr / +33 (0)4 79 25 94 96





Tous droits réservés - Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de babylon.fr
www.babylon.fr/campus/

Environnement technique

Pour démarrer dans de bonnes conditions, il vous faut :

- Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur, une tablette ou un smartphone avec un navigateur à jour (Google Chrome, Edge, Firefox ou Safari selon l'appareil utilisé).
- Maitriser l'usage des logiciels d'accessibilité le cas échéant (NVDA, JAWS, VoiceOver ou TalkBack selon l'appareil utilisé).
- Avoir une certaine aisance avec un ordinateur et savoir utiliser au minimum les principales applications courantes (messagerie, navigateur web, bureautique, PDF...).
- Savoir utiliser internet et avoir un accès avec une connexion haut débit.

Accessibilité

Ce parcours de formation est créé sous les plus hauts standards d'accessibilité.

En plus des sous-titres déjà en option dans la version standard, la navigation est pensée pour les utilisateurs de lecteur d'écran et pour les personnes n'utilisant que le clavier (exercices adaptés...).

La fiche de synthèse de fin de module est structurée pour répondre aux normes d'accessibilité.

Financement et prise en charge de la formation par votre OPCO.

En tant qu'organisme certifié Qualiopi, votre formation chez Babylon.fr peut être prise en charge par un opérateur de compétences (OPCO).

Après avoir identifié l'OPCO dont vous dépendez, renvoyez-lui le devis signé et le programme de votre formation, accompagné de la demande de prise en charge financière que l'on vous fournit.

Vous n'avez plus qu'à attendre l'avis de validation de votre OPCO sous forme de convention de prise en charge à signer.

En fin de formation nous vous transmettons les documents attendus par l'organisme de prise en charge (attestation d'assiduité, relevé de connexion, facture acquittée...) qui vous permettront de finaliser votre demande de remboursement.

Tous droits réservés - Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de babylon.fr
www.babylon.fr/campus/

Démarrage des sessions de formation

Les entrées en formation se font à tout moment.

Modalité de suivi et fonctionnement du campus

Chaque apprenant possède un identifiant unique et un mot de passe personnel lui permettant de s'identifier sur l'espace de formation. Toutes les actions de formation en ligne font l'objet d'un relevé de connexion.

Un suivi de formation régulier est effectué par nos soins. Un outil de suivi permet le cas échéant à un tuteur, de suivre à distance l'évolution du parcours de l'apprenant.

Modalités d'inscription

Vous pouvez vous inscrire directement sur notre site, sur la page de la formation, en remplissant le formulaire d'inscription que vous trouverez en cliquant sur le bouton « je suis intéressé.e ».

Je suis intéressé·e

Nos conseillers sont à votre disposition pour construire votre projet.

Conseillez-moi

formation@babylon.fr
04 79 25 94 96
(Appel non-surtaxé)



Tous droits réservés - Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de babylon.fr
www.babylon.fr/campus/